DICHANTHIUM Willemet (1796)

Panicule ordinairement subdigitée, à grappes brièvement pédonculées. Epillets géminés, l'un sessile, l'autre pédonculé, ± conformes, mais hétérogames, sauf dans les paires inférieures qui sont homogames; grappes articulées fragiles ; épillets caducs, les sessiles tombant avec l'article du rachis adjacent et le pédoncule du pédonculé. Epillets sessiles biflores, à fleur inférieure réduite à une lemme stérile, à fleur supérieure ♀ ; épillets pédonculés 1-flores, ♂ ou neutres. Epillets sessiles aristés, à callus brièvement barbu ; glumes égales, ± papyracées, l'inférieure obtuse bicarénée, la supérieure à une carène aiguë ; lemme stérile hyaline sans nervure ; lemme fertile réduite au pédicule de l'arête ; paléole nulle ou très petite ; lodicules 2, très petites, glabres; étamines 3 ; stigmates sortant latéralement ou près du sommet. Caryopse oblong, un peu comprimé, à embryon dépassant son milieu. Epillets pédonculés mutiques. Espèce type : *D. nodosum* Will.

125. **D. annulatum** (Forsk.) Stapf, Fl. Trop. Afr. 9, p. 178 (1917). — *Andropogon annulatus* Forsk. Fl. Aeg. Arab., p. 173 ; Coss. et Dur. Expl. Sc. Alg., p. 47; B. et T. Fl. Syn., p. 354 et Fl. Alg. Mon., p. 125 ; B. et B. Cat. Tun., p. 442; J. et M. Cat. Maroc, p. 23, 923 ; Maire, Sahara central, p. 55. — ♃. Rhizome cespiteux. Chaumes atteignant 1 m, genouillés ascendants ou dressés, simples ou rameux, subcylindriques, marqués d'un sillon assez profond sur une face, glabres entre les nœuds longuement barbus. Feuilles à gaines arrondies, striées-côtelées, glabres ; ligule scarieuse pouvant atteindre 2 mm, obtuse ou tronquée, glabre ; limbe plan linéaire, atténué en pointe fine, vert ± glauque, 8-25 cm × 3-4 mm, glabre et lisse sur sa face externe, ± lâchement poilu par de longs cils à base tuberculée étalés-dressés sur la face interne, à nervure médiane blanchâtre sur la face interne, un peu saillante sur la face externe, à marges un peu scabres. Panicule subdigitée, à axe primaire court, 6-15 mm long., faiblement barbu aux aisselles des rameaux solitaires ou géminés, nus sur 2-6 mm, terminés par une grappe d'épillets. Grappes 3-10, flexueuses, à épillets vert jaunâtre pâle ou ± violacés ; articles et pédoncules longuement ciliés ainsi que le callus des épillets. Epillets sessiles oblongs, obtus, 3-4 mm long., ceux des paires inférieures 1-3, mutiques, neutres ou ♂. Glume inférieure légèrement concave en haut, à sommet arrondi ou rétus, ± poilue sur le dos, bicarénée, à carènes

longuement ciliées, à 7 nervures intracarinales ; cils longs de cette glume non ou ± tuberculés à la base ; glume supérieure lancéolée aiguë, 1-carénée, glabre, 3-nerviée ; lemme stérile linéaire oblongue, sans nervure, glabre, < glumes ; lemme fertile réduite au pédicule hyalin de l'arête ; arête brune, tordue et genouillée, 16-20 mm long; anthères c. 1 mm. Caryopse oblong, légèrement comprimé par le dos, c. 2 mm ; embryon dépassant 1 mm. Epillets pédonculés à peu près aussi longs que les sessiles, à pédoncule égalant à peu près la moitié de ceux-ci, ♂ ou neutres, mutiques, à glume inférieure plurinerviée obtuse. n = 20. Floraison : mars-août (Fig. 161).



FIG. 161.— *Dichanthium annulatum.*

A. var. ***genuinum*** (Hack. Mon. Andropog., p. 572, sub *Andropogone*) Maire et Weiller, comb. nov. — Glume inférieure de l'épillet sessile portant, en dehors des cils des carènes, de longs poils insérés sur un tubercule; glume inférieure de l'épillet pédicellé couverte de poils tuberculés sur presque toute sa face dorsale.

AA. var. ***decalvatum*** (Hack. l. c. sub *Andropogone*) Maire et Weiller, comb. nov. — Glume inférieure de l'épillet sessile à peu près glabre en dehors des carènes ciliées ; glumes inférieures des épillets pédonculés glabres sur le dos, ± ciliolées sur les marges.

Lits pierreux ou limoneux des torrents désertiques, pâturages rocailleux et argileux des régions semi-désertiques. — Tr. Ouadi Beni Oulid (TROTTER). — T. Entre Chebika et le Chott-el-Rarsa ! (LETOURNEUX) (g.) ; Pavillet ! (TRABUT). — C. A. O. Fréquent dans le Sahara algérien septentrional (g.) — M. Plaine du Haouz (M.) (d.) ; plaine du Sous (M.) (g.) ; Sahara marocain où il est fréquent (g.) ; Oued Noun (M.) (d.). — Sahara occidental : Adrar de Mauritanie ! (MURAT) (d.) au Sud de nos limites; la plante existe sûrement entre l'Adrar et l'Oued Drâa. — Sahara central : assez répandu dans les montagnes : Tadmayt ! (CHEVALLIER) (g.) ; Mouydir (GRAM) ; Hoggar (M.) (g.) ; Tefedest (M.) (g.) ; Tassili-n-Ajjer ! (LHOTE) (g.).

(g.) = var. *genuinum* ; (d.) = var. *decalvatum.*

Aire géographique. — Iles du Cap Vert ; Sahara ; Soudan ; Egypte ; Ethiopie ; Afrique australe. Arabie ; Iran ; Inde ; Chine. Australie. Hawaï.